



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous!

N°26

SOMMAIRE

Page 2 :

Appel à candidature

Page 3 :

Coupe Nationale Futsal

Page 4 :

eCoupe de France

Page 5 :

Assistance Juridique

Page 6 :

Licences

Pages 7 à 9 :

Procès-Verbaux

Page 10 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Appel à candidature

Coupes de Paris Crédit Mutuel IDF. Saison 2024/2025

Chaque fin de saison est marquée par les finales des **Coupes de PARIS CREDIT MUTEL I.D.F.** des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Vous trouverez ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nbr de finales	Nbr de terrains nécessaires	Dates
Seniors	1	1	Le mercredi 23 avril 2025 en soirée
Féminines (U15 F – U18 F) Jeunes (U14-U15-U16-U17-U18-U20)	8	3	Samedi 14 juin 2025 & Dimanche 15 juin 2025
CDM / Anciens	2	2	Dimanche 08 juin 2025
Seniors Futsal Masculin	Capacité de la tribune : Au moins 500 places		Semaine du 20 au 24 mai 2025
Seniors Futsal Féminin	Capacité de la tribune : Au moins 350 places		Semaine du 02 au 06 juin 2025



Coupe Nationale Futsal

Le tirage au sort des **16èmes de finale** de la **Coupe Nationale Futsal** avait lieu ce mercredi 22 janvier au siège de la FFF. Une étape qui marquait l'entrée en lice des clubs de D1 Futsal. **Sept équipes franciliennes** seront présentes sur ce tour et nous aurons droit à deux derbys franciliens. **Toutes les affiches ci-dessous :**







16ÈMES DE FINALE

8 FÉVRIER 2025

SPORTIFS DE GARGES (R2)	vs	ILE D'ELLE CHAILLE (R1)
CHAMPIGNY CF (R1)	vs	GARGES DJIBSON (D2 FFF)
ISSOLE FUTSAL CLUB (R1)	vs	DIAMANT FUTSAL (D2 FFF)
KREMLIN BICÊTRE FUTSAL (D1 FFF)	vs	PARIS ACASA FUTSAL (D1 FFF)
FC QUINT FONSEGRIVES (R1)	vs	SPORTING CLUB PARIS (D1 FFF)



Pour retrouver plus d'informations sur l'eCoupe de France 2025, [cliquez ici !](#)



eCoupe de France



- Un **seul tournoi** organisé en « **cross-play** » sur **EA FC 25**, sur **PS5** ou **Xbox One S** pour la **Phase Départementale**.
 - **L'eCoupe de France** est ouverte à tous les **licencié(e)s FFF** âgés d'au moins 16 ans
(Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, dirigeant, arbitre, éducateur).
- Les **joueurs peuvent s'inscrire** à la **Phase Départementale** de leur **District** en se rapprocher directement de leur District pour plus d'informations.

Pour retrouver plus d'informations sur l'eCoupe de France 2025, [cliquez ici !](#)



75 77 78 91
92 93 94 95



Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Licences

Cas particulier du joueur présentant une licence avec la mention «active»

Dans le cas où le club a saisi une demande de licence et transmis les pièces correspondantes, mais que la Ligue n'a pas encore contrôlé le dossier et validé sa conformité, la licence du joueur apparaît avec le statut «active» sur les différents supports de présentation des licences.

Dans ce cas, le joueur peut participer à une rencontre de compétition officielle.

Il est toutefois rappelé que le club alignant un joueur avec une licence «active» doit faire preuve de (i) vigilance tant au niveau des informations saisies que des pièces transmises, et (ii) diligence en cas de refus d'une pièce, et ce, afin de ne pas risquer que la date d'enregistrement de la licence soit différente de celle de la saisie de la demande, et que, *in fine*, le joueur concerné ne soit pas qualifié.

Article 82.2 des Règlements Généraux de la F.F.F.: «les dossiers complets ou complétés dans un délai de quatre jours calendaires à compter du lendemain de la notification par la Ligue, ou la F.F.F. le cas échéant, de la ou des pièces manquantes, la date de l'enregistrement est celle de la saisie de la demande de licence par le club, par Footclubs.

Pour les dossiers complétés après ce délai, la date de l'enregistrement est celle de la date d'envoi constatée de la dernière pièce à fournir.»

Attestation d'affiliation club

Pour la saison 2024/2025, la FFF a déployé une nouvelle fonctionnalité qui permet à chaque club d'éditer, à tout moment, une attestation d'affiliation.

Pour ce faire, rendez-vous sur Footclubs via le menu "Organisation / Editions et Extractions / Onglet Attestation affiliation" :



[Cliquez ici](#) pour avoir un aperçu du chemin à suivre !



Procès-Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors
N°33



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
N°21

Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
N°23

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors
N°34



75 77 78 91
92 93 94 95



Procès-Verbaux



Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium

Commission Régionale du Football Féminin



Commission Régionale Football Loisirs



Commission Régionale Futnet





Procès-Verbaux

Commission Régionale Prévention

Médiation Éducation N°12



Commission Régionale Futsal

N°28

Commission Régionale Prévention

Médiation Éducation N°13



Commission Régionale Futsal

N°29



Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

DA COSTA Sandra

01 85 90 04 90

HISPAL Estelle

01 85 90 03 79

LERMA Lénaïck

01 85 90 03 71

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Responsable IR2F

Chargée de Formation BMF

Département Technique

Chargée de Formation BEF

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

